



Schéma forestier des Pyrénées

Orientations

Propositions à l'instance stratégique du 29 avril 2009

Document présenté en réunion de l'instance stratégique du 29 avril 2009

Rappel de la chronologie de la démarche

juillet 2008

- 1 Validation du diagnostic et des 5 grandes « lignes d'action » en instance stratégique (mai 2008) puis en comité de massif (juillet 2008)



avril 2009

- 2 Choix des orientations et finalisation des objectifs : avril 2009
- 3 Validation du dossier de présentation du Schéma



septembre 2009

- 4 Séminaire de présentation au Conseil Régional de Midi Pyrénées

Les 5 lignes d'action

1. Structurer, valoriser et positionner l'offre de bois pyrénéenne sur le marché du bois
2. Mobiliser plus ...
3. ... et mieux le bois des Pyrénées tout en préservant le fonctionnement des écosystèmes forestiers
4. Stabiliser les métiers de la forêt et développer les emplois sur le massif
5. Intégrer la forêt dans les enjeux de gestion de l'espace rural de montagne

14 objectifs stratégiques

1. Apporter aux industriels des garanties de volume (massification) et d'homogénéité (niveau de qualité /type de produit).
2. Valoriser le mix produit et améliorer la compétitivité de l'offre en bois ronds et sciés
3. Contribuer à développer le marché du hêtre
4. Développer des solutions palliatives et effectives au morcellement
5. Connaître et maîtriser les enjeux de gestion durable (propriétaires, élus, usagers..)
6. Optimiser l'organisation de la mobilisation
7. Identifier a priori et éviter une mobilisation « non durable », inutile ou excessivement coûteuse
8. Intégrer dans les pratiques de mobilisation des bois des choix favorables à la richesse des milieux
9. Veiller à la régénération de la forêt
10. Tout faire pour améliorer et sécuriser le travail en forêt
11. Pérenniser les entreprises de travaux forestiers
12. Valoriser la plurifonctionnalité de la forêt
13. Intégrer la forêt et sa desserte dans les politiques d'aménagement
14. Caractériser et anticiper les risques pour la forêt liés aux événements et au changement climatique

Mise en action de ces objectifs

- Un enjeu fixé au début de l'élaboration du schéma : rendre concrètes le plus rapidement possible ces orientations
 - Des objectifs opérationnels déclinés
 - L'identification d'actions innovantes répondant à ces orientations
 - Une dynamique de « mise en action »

Ligne d'action n° 1

**STRUCTURER, VALORISER ET
POSITIONNER L'OFFRE DE BOIS
PYRÉNÉENNE SUR LE MARCHÉ DU BOIS**

Objectifs stratégiques

- Apporter aux industriels des garanties de volume (massification) et d'homogénéité (niveau de qualité /type de produit.).
- Valoriser le mix produit et améliorer la compétitivité de l'offre en bois ronds et sciés
- Contribuer à développer le marché du hêtre

Structurer, valoriser et positionner l'offre de bois pyrénéenne sur le marché du bois

1 Constats

- Une production hétérogène face à l'évolution des conditions du marché : volumes, exigence de caractérisation du produit, garanties
- Une complémentarité entre les valorisations (mix produit bois d'œuvre / bois d'industrie/ énergie) qui n'est pas optimisée ; des produits de la vente trop faibles pour encourager la gestion sylvicole
- Des enjeux de stockage, de transport, de commercialisation, connus aux acteurs de l'amont et de la 1^{ère} transformation, rendus encore plus évidents dans la « gestion de crise » (tempête /crise économique)
- Une fragilité des entreprises de 1^{ère} transformation : enjeux de compétitivité, disposition des scieries de feuillus, secteur de la pâte à papier en difficulté
- Impacts des chablis de la tempête Klaus sur l'organisation des filières
- Pas de demande actuelle sur le hêtre et les essences secondaires. Des évolutions favorables possibles à moyen terme
- Une recherche de garanties d'approvisionnement moyen terme devant des risques de diminution de la matière première, alors même que la ressource est actuellement sous-exploitée

Objectifs stratégiques

1 - Apporter aux Industriels des garanties de volume (massification) et d'homogénéité (niveau de qualité /type de produit.).

2 -Valoriser le mix produit et améliorer la compétitivité de l'offre en bois ronds et sciés

3 -Contribuer à développer le marché du hêtre

Objectifs opérationnels pour structurer, valoriser et positionner l'offre de bois

Objectifs opérationnels

1 - Apporter aux industriels des garanties de volume (massification) et d'homogénéité (niveau de qualité /type de produit).

2 -Valoriser le mix produit et améliorer la compétitivité de l'offre en bois ronds et sciés

3 -Contribuer à développer le marché du hêtre

A - Organiser un regroupement de l'offre privée/publique pour massifier l'offre de bois de hêtre

- définir les conditions de garanties apportées sur les volumes et les qualités
- « massifier » cette offre en faisant entrer dans le dispositif 50 % par exemple de la récolte de hêtre,
- optimiser les opérations d'exploitation (massification, tri, mix produit) et orienter les choix de commercialisation dès les phases de tri amont
- développer en commun (opérateurs, propriétaires et première transformation) des stratégies de logistique (transports, stockage), de transformation et de commercialisation de bois ronds et sciés ; travailler autour d'objectifs communs

B -Développer les analyses de marchés et la R&D si possible en commun avec d'autres massifs producteurs

Ligne d'action n° 1 : Dynamique de mise en action

Projet « Structuration d'une filière bois pyrénéenne : organisation de l'offre en bois de hêtre et produits associés »

- 1 Construction d'une offre « massifiée » en bois de hêtre (bois d'œuvre, d'industrie, d'énergie) par les forestiers privés et publics ; coordination des conditions de récolte
- 2 Evaluation du « mix produit » moyen d'une coupe et caractérisation de qualité des bois de hêtre
- 3 Recherche de partenariats avec les industriels de la filière, en privilégiant les pyrénéens
- 4 Suivi des engagements et garantie d'approvisionnement en fonction des partenariats en cours

• Durée du projet : 2 ans

• Partage Alliance forestière , ONF , 3 CRPF (pilotage MP), propriétaires privés (pilotage MP), communes forestières

• Indicateurs :

- 50% de production « massifiée » (et pas plus)
- Respect des engagements pyrénéens sur les volumes offerts aux industriels
- Volume de bois sur pied mobilisé
- Coût d'exploitation et de transport du bois rendu usine

Ligne d'action n° 1 : Dynamique de mise en action

- ❑ Réalisé à ce jour dans le cadre de la préparation du schéma :
 - ❑ Comité de pilotage en place
 - ❑ Déplacement en Alsace en novembre 2008
 - ❑ Étude en cours sur les flux de sciage de hêtre
- ❑ Autres actions en cours :
 - ❑ Etude ressource
 - ❑ Organisation de la filière amont autour des enjeux liés à la tempête : stockage, transport, ...
 - ❑ Approches filière bois des contrats de Pays et projets Leader
- ❑ Complémentarité à rechercher avec d'autres massifs pour la valorisation du hêtre
- ❑ Etudes R&D en fonction des pistes de valorisation des bois des Pyrénées

Ligne d'action n° 2

MOBILISER PLUS

Objectifs stratégiques

- Développer des solutions palliatives et effectives au morcellement
- Connaître et maîtriser les enjeux de gestion durable (propriétaires, élus, usagers..)
- Optimiser l'organisation de la mobilisation

Mobiliser plus

Contextes

- Une forêt vieillissante et globalement sous-exploitée
- Un extrême morcellement de la propriété compliquant fortement la gestion de l'espace et les choix de mobilisation (forêt privée et forêt communale); des parcelles non gérées
- Une culture de gestion forestière « locale » encore faible; des démarches de gestion longtemps « sabbies » (RTM, code forestier)
- Une faiblesse de rentrées d'argent pour les propriétaires qui n'encourage pas les investissements dédiés à la forêt (desserte, reboisement,..); des prix unitaires souvent plus faibles que sur le reste du marché français, y compris en bord de route
- Des ventes souvent « sur pied »
- Une mobilisation complexe en raison de difficultés géographiques et organisationnelles, et coûteuse

Objectifs stratégiques

1 - Développer des solutions palliatives et effectives au morcellement

2 - Connaître et maîtriser les enjeux de gestion durable (propriétaires, élus, usagers..)

3 - Optimiser l'organisation de la mobilisation pour maîtriser les coûts

Objectifs opérationnels pour mobiliser plus

Objectifs
opérationnels

1 - Développer des solutions
palliatives et efficaces au
morcellement

A - Élargir à de nouvelles zones l'identification progressive des propriétaires / parcelle forestière ou des biens vacants et sans maître et les forêts communales non soumises et développer des démarches d'animation foncière

2 - Connaître et maîtriser les
enjeux de gestion durable
(propriétaires, élus, usagers...)

B - Poursuivre et développer les programmes de formation et d'information portant sur toutes les dimensions de la gestion forestière, y compris économique

3 - Optimiser l'organisation
de la mobilisation pour
maîtriser les coûts

C - Développer une mobilisation groupée (privé/public) permettant de coordonner les chantiers, d'optimiser les moyens utilisés et d'améliorer la compétitivité de l'offre de bois

Ligne d'action n° 2 : Dynamique de mise en action

- **Projet : mobilisation groupée forêt privée/public pour une optimisation des conditions d'exploitation : zones tests / vallée**
 - Planification partagée et groupement des prestations
 - Pilotage territorial privé/public : CRPF, ONF, DDA, coop, animateurs de territoires et élus
 - Dispositif de soutien / zone pour assurer le relais auprès des propriétaires et pousser à la coordination des planifications
 - Outils communs : conventions type ETF / donneurs d'ordre protocoles de réception, outil d'animation foncière, suivi des coûts,...
 - Comité de suivi pour l'ensemble des expérimentations
 - Une remontée d'information sur les coûts d'exploitation et les gains assurée
 - Durée des projets : 3 ans
 - Portage : acteurs territoriaux (Pays, PNR, Com.com)
 - Indicateurs : taux de mobilisation des équipes de travaux forestiers /an ; ...

Ligne d'action n° 2 : Dynamique de mise en action**Zones de mobilisation groupée :**

- Cahiers des charges réalisés et réunions de préfiguration faites pour 2 zones :
 - Couserans ; Baronnies Haute Bigorre
- Soutien des conseils généraux et des partenaires du schéma

Autres actions en cours :

- Animation foncière portée par le CRPF Midi Pyrénées
- Projets Interreg Dynaforest : dynamisation et structuration auprès des entités propriétaires de forêts publiques transfrontalières ; Movaforest : modélisation valorisation et animation de la ressource forestière privée transfrontalière ; autres projets en cours d'élaboration (sur une base de donnée dessertes notamment)
- Expérimentations pouvant être évaluées dans le cadre du même référentiel

Ligne d'action n° 3**MOBILISER MIEUX**

Objectifs stratégiques

- ▣ Identifier a priori et éviter une mobilisation « non durable », inutile ou excessivement coûteuse
- ▣ Intégrer dans les pratiques de mobilisation des bois des choix favorables à la richesse des milieux
- ▣ Veiller à la régénération de la forêt

Mobiliser mieux, en préservant le fonctionnement des écosystèmes forestiers

Contexte

- ▣ Grande biodiversité et espèces endémiques qui font du massif un espace de grande valeur sur le plan environnemental
- ▣ Rôle de protection de la forêt contre les risques en terrain de montagne
- ▣ Une bonne santé des forêts mais :
 - ▣ Des zones de dépérissement des sapinières (notamment dans l'Aude), avec des avant-signes d'extension possible à l'ensemble des Pyrénées,
 - ▣ Une forêt globalement vieillissante, plus que dans les autres régions françaises
 - ▣ Une forêt qui a du mal à se régénérer, avec par endroit des risques de déséquilibres en terme de récolte à moyen terme.
- ▣ Zones de déséquilibre sylvo-cynégétique : populations importantes de cervidés malgré des démarches territoriales élus/forestiers/chasseurs pour arriver à des actions localisées de gestion des espaces et des populations

Objectifs stratégiques

1 - Identifier a priori et éviter une mobilisation « non durable », (inutile ou excessivement coûteuse)

2 - Intégrer dans les pratiques de mobilisation des bois des choix favorables à la richesse des milieux

3- Veiller à la régénération de la forêt

Objectifs opérationnels pour mobiliser mieux

Objectifs
opérationnels

1 - Identifier a priori et éviter une mobilisation « non durable » (forêt ou excessivement coûteuse)

A - Initier/ fiabiliser des bilans estimatifs préalables de coupe

2 - Intégrer dans les pratiques de mobilisation des bois des choix favorables à la résilience des milieux

B - Evaluer la faisabilité économique de coupes préservant la biodiversité ordinaire et les conditions de régénération

C - Partager les enjeux de développement durable (élus, gestionnaires, usagers)

3- Veiller à la régénération de la forêt

D - Suivre les conditions de régénération naturelle

E - Suivre/ favoriser la réalisation des plans de chasse, ...

Ligne d'action n° 3 : Dynamique de mise en action

- Test sur les conditions d'exploitabilité intégrant les enjeux de biodiversité (CRPF)
 - A partir de chantiers en cours, comprenant des placettes suivies sur le plan de la biodiversité, élaboration et mise en œuvre de cahiers des charges d'exploitation intégrant les enjeux économiques et de biodiversité « ordinaire » ; analyses du coût de cette exploitation : décomposition /étape, coût global. Evaluation du niveau de contrainte pour l'exploitant.
- Intégration d'informations lisibles (consignes, itinéraire technique) dans les documents contractuels d'exploitation, les plans de gestion, le tableau récapitulatif du plan d'aménagement soumis aux Maïres (ONF)
- Projet sur les équilibres sylvo-cynégétique Interreg (Forespir)
- Groupe de travail « ours et forêts », actualisation d'un guide ours
- Dispositif de veille « Sapin Pyrénéen », en prolongation d'une action Sylvapir
- Cadre national :
 - Directive ONF sur la biodiversité en cours de rédaction
 - Publication de l'indicateur de biodiversité potentielle (CRPF)

Ligne d'action n° 4

STABILISER LES MÉTIERS DE LA FORÊT ET DÉVELOPPER LES EMPLOIS SUR LE MASSIF

Objectifs stratégiques

- Tout faire pour améliorer et sécuriser le travail en forêt
- Pérenniser les entreprises de travaux forestiers

Stabiliser les métiers de la forêt et développer les emplois sur le massif

Contexte

- ❖ Pénibilité du travail en forêt, risque important d'accidents du travail et de maladies professionnelles liées à l'activité forestière
- ❖ Poids des exigences réglementaires, administratives et comptables pour des structures d'entreprise souvent modestes (unimérales le plus souvent)
- ❖ Equilibres financiers fragiles liés notamment à l'instabilité des plans de charge (imprévisibilité des conditions climatiques, dispersion des chantiers)
- ❖ Faible taux de « survie » actuel des ETF
- ❖ Difficultés économiques extrêmes liées à l'arrêt d'activité de la papeterie et plus largement à la crise mondiale de la filière bois
- ❖ Importance du gisement d'emplois potentiels en forêt, en fonction de l'évolution de la filière bois
- ❖ Malgré les risques et la pénibilité, attractivité possible d'un métier de plein air et d'autonomie

Objectifs stratégiques

1 - Tout faire pour améliorer et sécuriser le travail en forêt

2 - Pérenniser les entreprises de travaux forestiers :

- plus grande stabilité des commandes
- standards de gestion et de qualité, possibilités d'encadrement ou de soutien

Objectifs opérationnels pour améliorer les conditions d'exercice des salariés et entrepreneurs

Objectifs opérationnels

1 - Tout faire pour améliorer et sécuriser le travail en forêt

2 - Pérenniser les entreprises de travaux forestiers

- A - Mettre en place d'un réseau de « tuteurs Pyrénées », anciens entrepreneurs reconnus pour leur niveau de compétence et leur connaissance du travail en montagne, et capables de donner ponctuellement aux entrepreneurs moins expérimentés des conseils sur la réalisation d'un chantier
- B - Mettre en place un dispositif de mutualisation du risque « aléas de chantier »
- C - Lutter contre le travail illégal en forêt
- E - Planifier (pluri-annualité) et développer une contractualisation des chantiers
- F - Disposer d'une plus grande transparence sur les coûts d'exploitation diffusion par le syndicat de fourchettes de « prix pratiqués » (horaires ou journaliers) / type d'activité et de niveau de difficulté des cou
- G - Référencer des prestataires de conseil technique, comptable, social, fiscal, juridique compétents au regard de l'activité. Animation d'un réseau de comptables compétents
- H - Développer une formation et des dispositifs de couveuse d'entreprises au plus proche des conditions réelles de travail
- I - Encourager une reconnaissance de qualification de type Qualiterritoire

Ligne d'action n° 4 : Dynamique de mise en action

- Un plan d'action général, suivi par un comité de pilotage

- Cahiers des charges pour une étude comparative salariat/entrepreneuriat
- Cahier des charges pour une mutualisation de la couverture du risque aléas de chantiers
- Préparation de planifications pluriannuelles : cf test mobilisation groupée
- Annuaire des ETF
- Démarche Qualiterritoire portée par EDT
- Mise en œuvre d'un dispositif de couveuse par le lycée de Vic et Crescendo
- Formations à la conduite économique
- Diffusion d'informations sur le travail illégal
- Réflexion dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences sur les emplois en forêt
- ...

Ligne d'action n° 5

INTÉGRER LA FORÊT DANS LES ENJEUX DE GESTION DE L'ESPACE RURAL DE MONTAGNE

Objectifs stratégiques

- ▣ Valoriser la plurifonctionnalité de la forêt
- ▣ Intégrer la forêt et sa desserte dans les politiques d'aménagement
- ▣ Caractériser et anticiper les risques pour la forêt liés aux événements et au changement climatique

Intégrer la forêt dans les enjeux de gestion de l'espace rural de montagne

Contexte

- ▣ Attractivité de la forêt du massif comme lieu de loisir : randonnée, cueillette, chasse, observation, parc d'attraction, ski de fond, ...
- ▣ Organisation de la fréquentation nécessaire dans certains territoires de forte pression touristique (64,66) pour préserver la multifonctionnalité de la forêt : organisation des accès, contractualisation...
- ▣ Des démarches territoriales : (CFT, PDM,...) qui permettent de mieux prendre en compte la plurifonctionnalité de la forêt : coordination des usages, préservation, ...
- ▣ Extension de la forêt, souvent « subie », liée au recul de l'activité pastorale : fermeture des paysages, disparition de réseaux hydrauliques, risques d'incendie.
- ▣ Des logiques d'aménagement, d'accès (desserte), d'entretien (desserte, espaces ouverts...), de développement (entreprises), à coordonner pour une meilleure gestion des priorités
- ▣ Contribution de la forêt aux grands équilibres : climat, risques naturels, eau
- ▣ Risque d'incendies allant croissant à moyen terme (sécheresse)

Objectifs stratégiques

1 - Valoriser la plurifonctionnalité de la forêt

2 - Intégrer la forêt et sa desserte dans les politiques d'aménagement)

3 - Caractériser et anticiper les risques pour la forêt liés aux événements et au changement climatique

Objectifs opérationnels pour intégrer la forêt dans les enjeux de gestion de l'espace

Objectifs opérationnels

1 – Valoriser la plurifonctionnalité de la forêt

A - Valoriser sur le plan pédagogique les contributions de la forêt aux grands équilibres et mettre en valeur les enjeux pluri-fonctionnels, notamment à partir des démarches territoriales (enseignements et orientations des chartes ou des PDM)

2 – Intégrer la forêt et sa desserte dans les politiques d'aménagement

B - Développer / poursuivre les démarches territoriales de réflexion et d'orientation sur l'affectation et l'entretien de l'espace rural et forestier (affectation de l'espace, aménagement, signalisation, accès,...)
C - Mettre en cohérence les schémas de desserte et de développement en fonction des enjeux de mobilisation des bois et du pluri-usage

3 - Caractériser et anticiper les risques pour la forêt liés aux événements et au changement climatique

E - Poursuivre la veille sanitaire et intégrer les enjeux d'adaptation tempêtes aux choix de plantation ; faciliter la prédiction & prévention des incendies

Ligne d'action n° 5 : Dynamique de mise en action

- ❑ **Projet de valorisation pédagogique sur la plurifonctionnalité de la forêt (réseau Languedoc Roussillon des CPIE)**
 - ❖ Mise en valeur des travaux des chartes forestières
- ❑ **En fonction des politiques des conseils généraux et des projets de territoire :**
 - ❖ présentation d'enjeux fonciers et de gestion d'espaces aux élus ; définition de lignes directrices en terme d'aménagement et de paysage : gestion franche des lisières, gestion des zones intermédiaires,...
 - ❖ mise en cohérence des schémas de desserte et de développement en fonction des enjeux de mobilisation de bois et de pluri-usage

Conditions de suivi et d'évaluation

- Des indicateurs de résultat à préciser
- Une cohérence des actions financées au regard des priorités du schéma
- Une démarche de suivi assurée
 - Une évaluation en continu
 - L'organisation possible de points thématiques concrets sur les différentes lignes d'actions